24me Année N° 5799 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE 17 — Vendredi 7 & Samedi 8 Mai 1880

*Propriétaire-Gérant*
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

*Propriétaire-Gérant*
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 7 MAI 1880

| BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*) | 7 MAI | 5 MAI |
|---|---|---|
| 3 0/0 . . . . . | 85 00 ./. | 84 85 ./. |
| 3 0/0 amortissable . . | 86 42 1/2 | 86 30 ./. |
| 4 1/2 0/0. . . . . | 115 05 | 116 75 |
| Emprunts 5 0/0 . . . | 118 70 ./. | 118 321/2 |

| *Service particulier* | 7 MAI | 5 MAI |
|---|---|---|
| Act. Banque de France. | 3330 00 | 3280 00 |
| » Société générale . . | 560 00 | 557 00 |
| » Crédit f. de France. | 1210 00 | 1205 00 |
| » Chemin autrichien | 595 00 | 593 00 |
| » Lyon. . . . . | 1320 00 | 1342 00 |
| » Est . . . . . | 750 00 | 750 00 |
| » Ouest . . . . . | 800 00 | 800 00 |
| » Nord . . . . . | 1630 00 | 1620 00 |
| » Midi. . . . . | 1020 00 | 1022 00 |
| » Suez . . . . . | 1025 00 | 982 00 |
| 5 % Péruvien . . . | 00 00 | 00 00 |
| Act. Banq. ottom. (anc.) | 000 00 | 000 00 |
| » Banq. ottom. (nouv.) | 544 00 | 538 00 |
| Londres court . . . | 25 20 00 | 25 28 50 |
| Créd. Mob. (act. nouv. | 702 00 | 697 00 |
| Turc . . . . . | 11 22 | 10 60 |

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 7 mai.

Change sur Londres, 4,84 75; change sur Paris, 5,19 37, 100.
Café good fair, (la livre) 14 3/8, 14 5/8.
Café good Cargoes, (la livre), 14 7/8, 15 1/8.
Calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Ce représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 7 mai.

Ventes 500 b. Marché ferme.

Liverpool, 7 mai.

Ventes 7,000 b. Marché inchangé.

New-York, 7 mai.

Coton, 11 3/4.
Recettes 22.000 b.
New-Orléans low-middling 85 »/»
Savannah » » 83 »/»

## BULLETIN DU JOUR

L'interpellation Lamy étant déjà un thème épuisé, la presse s'occupe aujourd'hui de l'incident de l'Asemblée générale des Sociétés agricoles au Grand-Hôtel, et M. Estancelin est sur la sellette La petite campagne de sarcasmes a été commencée par le *Journal des Débats*, mais avec lourdeur : on sent que les forts ténors sont occupés ailleurs. Parmi les organes de la presse de toutes les gauches qui ont saisi cette occasion de s'amuser autour de notre compatriote, qualifié de «toujours jeune,» la *Justice* est au premier rang. Le journal de M. Clémenceau s'égaye fort de cette petite scène «d'amateurs agricoles» et de «viticulteurs politiques» de cette nouvelle opposition « à base de pommes de terre, » de » cette émeute de légumes de table » contre la République et le gouvernement » et ainsi de suite.

L'article n'est pas d'un goût exquis, mais il faut considérer pour quels lecteurs il est fait. En tous cas, il ne manque pas de verve et c'est de bonne guerre. M. Estancelin ne fuit pas la lutte et il est homme à répondre. Ce qu'on peut dire d'abord, c'est que la réunion qu'il présidait n'avait pas précisément pour but de chanter les louanges d'un ministre qui, dans la question économique, a pris une attitude en désaccord complet avec les intérêts de l'agriculture indigène. Avec la vivacité qui est dans son tempérament, mais sans cesser d'être courtois, il a pris à partie M. Tirard, ce qui a amené la sortie processionnelle de quelques-uns des amis du ministre. L'un deux, M. Lenoël, a protesté, faiblement selon nous : il eût mieux fait de monter à la tribune et de déclarer s'il approuvait ou non les doctrines de M. Tirard.

Nos libéraux, qui chaque jour applaudissent à la franchise d'allures, à l'humeur des orateurs anglais, n'admettent point, paraît-il, qu'on les importe en France. Aussi faut-il voir avec quels airs de pruderie offensée on prend la défense de ce pauvre M. Tirard, emb... par Estancelin. Qui pouvait supposer qu'un ministre eût besoin d'une telle levée de boucliers? Et, comme si ce n'était pas assez de toutes ces indignations de commande, le journal de M. Gambetta fait sortir la grosse artillerie, et adjure M. Tirard « de cesser de subventionner avec les deniers publics les intéressantes associations dont les délégués parlent si peu respectueusement du gouvernement de la France. » Voilà qui est expéditif et qui prouve comment nos modernes jacobins entendent la liberté de discussion ! Grâce à M. Estancelin, qui n'est pas opportuniste (il est trop sincère pour cela), les sociétés agricoles sauront désormais le prix que l'amour-propre d'un ministre entend mettre aux encouragements dont notre bourse fait les frais.

## LES COMITÉS DE RÉSISTANCE

Le 23 avril dernier, M. Chesnelong prononçait, dans une réunion privée, un magnifique discours consacré à l'étude des *moyens de résistance légale* que les libéraux et les catholiques peuvent et doivent opposer aux mesures de persécution inaugurées par les décrets du 29 mars.

Ce discours va être publié par la Société Bibliographique, 35, *rue de Grenelle*, à Paris. Grâce à une communication qui nous est faite, nous pouvons en extraire, dès aujourd'hui, pour nos lecteurs, un des passages les plus essentiels :

« *Quels sont les droits légaux qui nous* restent et dont nous pouvons user pour la formation des comités ?

« Nous avons un premier droit : celui de constituer partout un comité, sans autorisation, à la double condition que le nombre de ses membres ne dépassera pas le chiffre de vingt personnes et qu'il s'interdira toute affiliation proprement dite avec des comités analogues.

« Nous avons encore un second droit: celui de nous adresser à toutes les personnes sympathiques à notre œuvre et de solliciter leur concours par voie de souscription, pour faire face à ses charges.

» Nous avons enfin un troisième droit : celui d'appeler nos amis à des intervalles non périodiques, dans des réunions privées, pour leur faire connaître la marche et les besoins de l'œuvre.

» Limité à ces trois points, notre droit est incontestable ; et nous pouvons, dans ces conditions, procéder à la formation des comités, tout en restant en règle avec la loi qu'il faut toujours respecter.

» Pour faire une opinion publique forte, saine, capable d'initiative et de résistance pour le bien, il faudra sans doute que les comités de chaque département se mettent en communication avec la bonne presse et aident à sa propagation ; il faudra aussi qu'ils travaillent à la diffusion de brochures appropriées aux circonstances et de nature à éclairer et à fortifier l'esprit public.

» Mais il faudra quelque chose de plus. Il faudra qu'ils organisent des réunions où la parole vivante de l'orateur atteindra ceux qui ne lisent pas ou que le livre ne remue pas, où le conférencier, s'adressant aux hommes du peuple qu'on abuse, mais qui le plus souvent ont un fond de loyauté, de bon sens et de justice, mettra son âme en communication avec leur âme, et arrrivera à leur esprit par leur cœur.

» Ce sera donc le rôle des comités d'organiser les réunions privées, de rechercher les orateurs et de leur préparer un public de façon qu'il n'y ait pas une seule partie de la France qui échappe à ce moment.

## Réunion des Chambres de commerce

Une importante réunion des présidents des Chambres de commerce et des Chambres consultatives des arts et manufactures a eu lieu mercredi, à deux heures à Paris, au Grand-Hôtel, sous la présidence de l'honorable M. Jullien, qui a ouvert la séance par le discours suivant :

« Messieurs,

» Je tiens à vous remercier au nom de l'Association de l'industrie française d'avoir bien voulu répondre à son appel. En vous l'adressant, du reste messieurs, elle n'a *fait que se rendre*, cette année comme l'année dernière, aux vœux qui lui ont été exprimés. Mais elle s'y est rendue avec empressement et très-flattée que son dévouement à la cause dont vous voulez tous le triomphe lui vaille l'honneur d'être choisie pour intermédiaire dans ces circonstances.

» Son empressement a été d'autant plus grand qu'elle souhaitait vivement elle-même cette réunion et qu'elle est persuadée qu'une assemblée comme la vôtre ne peut manquer d'avoir les plus heureux résultats. Si la Chambre a déjà voté deux sections du tarif général des douanes, elle n'a pas encore abordé les articles les plus importants de la 3e section. Vos résolutions et vos *démarches pourront donc encore éclairer* le gouvernement et MM. les députés. Elles seront certainement aussi prises en sérieuses considérations par le Sénat, dont la commission générale récemment constituée va commencer son travail, et révisera, nous l'espérons, certaines décisions sur lesquelles la Chambre elle-même serait peut-être revenue la première si elle s'était réservé la faculté d'une seconde lecture.

» *Placés exclusivement sur le terrain économique*, faisant abstraction de toute préoccupation politique n'ayant en vue que l'intérêt général, celui de l'agriculture comme celui de l'industrie, et, nous pouvons le dire avec quelque fierté, l'intérêt des ouvriers que nous employons, nous serions tous bien malheureux, messieurs si nous ne parvenions pas à faire accepter nos réclamations, aussi justes que modérées.

» En remerciant ceux qui les ont déjà soutenues avec autant de fermeté que de talent, demandons-leur de nous continuer l'appui de leur parole et de leur influence, et espérons que dans le cours des débats importants qui vont se poursuivre à la Chambre et s'ouvrir bientôt au Sénat, la cause du travail national verra s'accroître encore le nombre de ses défenseurs et ses chances de succès.

» Quant à l'association de l'industrie française, encouragée par l'appui chaleureux que lui prêtent les chambres de commerce et les chambres consultatives, c'est-à-dire les représentants les plus autorisés du travail national, elle ne ralentira pas ses efforts. Toutefois, messieurs, afin de rendre son action plus efficace et d'augmenter en même temps que ses ressources, son autorité morale, laissez-moi vous demander de lui procurer autour de vous de nouveaux adhérents. Ce sera, je le répète, un excellent moyen de faciliter l'accomplissement de sa mission patriotique.

» M. Claude (des Vosges) a prononcé ensuite un important discours, en faisant un appel chaleureux à la conciliation des intérêts.

M. Acloque, ancien député, lui a répondu.

Les vœux suivants ont été émis par les représentants de quarante chambres de commerce :

1° Etablir un tarif général des douanes répondant aux besoins du pays, et suivre, en matière de tarifs des douanes, l'exemple de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de l'Italie, de la Russie, de l'Espagne, du Portugal, des colonies anglaises elles-mêmes et des Etats-Unis.

2° Transformer les droits *ad valorem* en droits spécifiques.

3° Résoudre dans le plus bref délai possible, la question de la marine marchande, qui, malgré l'engagement pris par le gouvernement, est en souffrance depuis 1873.

4° Enfin, un quatrième vœu a été émis : c'est que non-seulement aucune négociation pour la conclusion de nouveaux traités de commerce ne soit engagée avant le vote du tarif général par les deux Chambres, mais encore qu'avant la conclusion de tout nouveau traité de commerce le tarif général à voter par les Chambres soit soumis à une expérience suivante, qui permette de se rendre compte de ses résultats et d'apprécier s'il y a lieu d'y apporter des modifications.

## Un ambassadeur français

La *Comédie politique* de Lyon continue sa campagne contre M. Challemel-Lacour, ambassadeur de la République française à Berne. Jusqu'ici les faits avancés par la petite feuille lyonnaise n'ont pas été contestés. S'ils sont exacts, nous jugeons impossible le maintien à son poste de M. Challemel-Lacour.

Voici à titre de document, le nouvel article que publie la *Comédie politique*.

### Une autruche diplomatique

« J'avais entendu dire des autruches que, menacées d'un danger quelconque, elles se cachent la tête dans le sable, croyant ainsi ne pas être vues, puisqu'elles-mêmes ne voient pas, et échapper de cette façon au péril qui plane sur elles.

» Donc, j'avais entendu dire cela des autruches. Mais jamais, au grand jamais, je ne l'avais entendu dire des ambassadeurs de la R. F.

» L'analogie est exacte, pourtant, pour l'un d'entre eux : j'a nommé Chalmel dit Rocoux (Paul-Armand), ambassadeur de la R. F. près la Confédération helvétique.

***

« Voici comment j'ai constaté le fait :

» Ainsi que je l'ai déjà conté, le 28 mars dernier, la *Comédie politique* était envoyée à l'ambassadeur français à Berne, sous pli chargé et avec demande d'accuser de réception. Ce numéro donnait les pièces justificatives de la faillite à papa Chalmel.

» A cet envoi gracieux Son Excellence Chalmel-Rocoux (Paul-Armand), répondit par un énorme REFUSE inscrit en rouge, de son meilleur crayon Faber, sur l'imprimé *ad hoc*.

» Ce *refus* péremptoire me prouva clair comme le jour que le haut diplomate en question avait déjà reçu communication d'un, au moins, des numéros de la *Comédie politique* que l'administration du journal avait semés dans Berne et parmi les membres des diverses ambassades d'Europe.

» Mais cela n'était pas suffisant. Il fallait que Chalmel-Rocoux (Paul-Armand) reçût directement son petit numéro en main propre, comme l'on dit.

» Et il le reçut... Et il signa l'accusé de réception, grâce au stratagème qui consista à faire partir la *Comédie politique* d'une autre ville que Lyon :

***

« Depuis lors, la *Comédie politique* a raconté d'autres faits bien plus intéressants que ceux de la faillite à papa :

» Elle a transmis aux populations ébahies le récit des exploits de Chalmel-Rocoux grand'père, en sa double qualité de fabricant de faux en écriture de commerce et de sculpteur de noix de coco dans les manufactures nationales de Brest, de Rochefort ou de Toulon.

» Elle a décrit, de plus, la façon originale dont Chalmel-Rocoux père pratiquait le jeu du billard, carambolant jusqu'à ce que mort s'en suive avec les têtes de ses partenaires.

» Et, pensant tout naturellement que ces histoires, aussi palpitantes que véridiques, étaient de nature à vivement intéresser le petit-fils et fils de ces deux héros méconnus, l'administration de notre journal lui a envoyé, sous pli chargé, en son ambassade de Berne, un exemplaire du numéro du 16 et un exemplaire du numéro du 25 avril.

» Mais cette fois, l'ambassadeur Chalmel-Rocoux (Paul-Armand) ne s'y est pas laissé prendre, et nous venons de recevoir successivement les deux plis avec la mention REFUSE

» Et ce mot *Refusé* se trouve agrémenté de commentaires qui, aux yeux du philosophe et de l'observateur, semblent constituer les symptômes d'une rage concentrée.

» Le premier porte ces mots :

*Ambassade de France en Suisse.* — Retour Poste.

« Et le second, ceux-ci :

*Par ordre de S.E.* (!) *M. Challemel-Lacour, retour à la* Comédie politique.

Claudon, *courrier*.

» Claudon, *courrier*... C'est-à-dire que, cette fois, Son Excellence (!!) a cru devoir préposer spécialement un de ses valets au *refus* des plis chargés de la *Comédie politique*.

» C'est absolument *Régence*, et c'est là un procédé qui convient admirablement au rejeton de noble Alexandre-Fortuné Chalmel-Rocoux des Noix de coco et Chaussons de lisière et de haut et puissant seigneur Armand-Fidèle Constant Chalmel-Rocoux des Queues de billard et Trous à la lune.

***

« Mais maintenant quel avantage l'ambassadeur Chalmel-Rocoux peut-il bien trouver à *refuser* de lire dans un numéro à lui spécialement destiné ce que la *Comédie politique* dit de lui et de ses trop illustres ancêtres ?

» Car enfin Son Excellence (!!!) sait bien qu'il n'y a pas qu'à Elle qu'on envoie la *Comédie politique* .. Son Excellence (!!!) sait bien qu'on sert cette feuille à tout le corps diplomatique français et étranger... Son Excellence (!) sait bien qu'on la sert sous pli chargé au citoyen Gambetta... Son Excellence (!!!) sait bien qu'on la sert sous pli chargé au ministre Freycinet... Son Excellence sait bien qu'on l'envoie jusqu'aux têtes couronnées de l'Europe entière...

» A quoi peut donc aboutir le procédé d'autruche se cachant la tête dans le sable qu'emploie Son Excellence (!!!) Chalmel-Rocoux ?

» Pense-t-il d'être vu ?

» Croit il empêcher de cette façon que l'on connaisse en France, en Suisse et en Europe le pittoresque lignage dont il est issu ?

» Illusion !... Bien naïve illusion !...

» D'autant plus que la *Comédie politique*, il faut que Chalmel Rocoux (Paul-Armand) la reçoive...

» Et sous pli chargé, encore ! ..

» Et avec accusé de réception, qui plus est !

» Il l'a recevra, quoi qu'il fasse... Il la recevra, ou il se condamnera à ne plus recevoir aucune espèce de lettre.

» La *Comédie politique* emploiera pour pénétrer jusqu'à lui tous les moyens imaginables. Elle prendra tous les faux nez possibles. Ce sera le pli postal de Damoclès !

» Elle arrivera à Berne de tous les points cardinaux : Son Excellence en trouvera sous son traversin, dans son chapeau, dans ses gants, dans sa tabatière, dans son potage...

» Elle constituera tantôt un paquet gigantesque, tantôt un paquet microscopique.

» Elle partira de Pézénas... Elle partira de Lauderneau... Elle partira de Brives-la-Gaillarde, de Fouilly-les-Oies, de Marcy-les-Dindons et d'Etrépagny-les-Républicains...

» Elle partira de Toulon, de Brest ou de Rochefort, et Son Excellence pourra, un instant, se faire illusion et croire que c'est grand-papa qui lui écrit de sa dernière résidence.

» Nos lecteurs de la France entière nous aideront, au besoin, dans cette campagne d'assainissement en adressant eux-mêmes la *Comédie politique* ou les journaux qui la reproduisent à l'ambassadeur de Berne.

» Car il faut que cet ambassadeur s'en aille !

» Il faut que la France cesse d'avoir cette honte d'être représentée à l'étranger par le petit-fils d'un faussaire et d'un forçat, fils d'un assassin compliqué d'un failli.

» La République, encore une fois, n'a pas le droit de déshonorer la France !

« Videlicet. »

## COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD

Voici le texte du discours prononcé le 30 avril 1880 par M. le baron Alphonse de Rotschild à l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer du Nord :

» Messieurs,

» L'année que nous venons de traverser a été laborieuse et bien employée. La rigueur exceptionnelle de l'hiver a, pour ainsi dire, paralysé notre exploitation pendant plusieurs semaines.

» Notre personnel ne s'en est pas moins bravement comporté et avec un courage digne d'éloge, un dévouement auquel on ne rend pas toujours suffisamment justice, il a supporté des froids auxquels on n'est pas accoutumé dans nos pays. Les difficultés d'exploitation contre lesquelle nous avons eu à lutter étaient inévitables et, si elles devaient se reproduire dans des conditions analogues, nous n'aurions pas l'espérance de les surmonter complètement. Mais l'expérience ne sera pas perdue pour nous, et nous avons préparé certains projets, qui auront au moins pour résultat d'atténuer dans l'avenir les embarras de l'exploitation, dont nous avons souffert cette année.

» Nous venons vous soumettre un projet de traité avec la compagnie de Picardie et Flandre. Vous devez vous rappeler que cette compagnie était entrée, il y a quelques années en lutte avec nous pour la concession de l'embranchement de Cambrai à Douai à laquelle nous attachions une certaine importance et qui lui fut en effet accordée. Nos relations de bon voisinage n'ont pas été altérées par cet accident et lorsque cette compagnie, sans aucune pression de notre part, est venue nous faire des ouvertures, nous avons cru devoir les accueillir, car les lignes qui composent son réseau pénètrent jusque dans l'intérieur du nôtre. Il y avait donc avantage évident pour nous à ne pas les laisser en dehors de notre exploitation.

» Les conditions du traité viennent de nous être exposées. Nous les recommandons à votre approbation.

» Il est un passage de notre rapport sur lequel je désire insister auprès de vous, messieurs, il s'agit des tarifs internationaux. On a fait dans ces derniers temps beaucoup de bruit autour de ces tarifs, on a cherché même à soulever le sentiment patriotique du pays en affirmant que nous favorisons le commerce étranger, au détriment du commerce national, au moyen des tarifs dits de pénétration. Je suis heureux d'avoir l'occasion de pouvoir, de mon côté, affirmer hautemnt devant vous, que ces tarifs dits de pénétration, avec le sens qu'on veut donner à ce mot, n'existent pas, n'ont jamais existé sur notre réseau. Il n'est aucun de nos tarifs, nous vous l'avons déjà dit, nous le répétons aujourd'hui, qui ne soit l'expression vraie d'une nécessité commerciale. Il est seulement un intérêt que nous avons à cœur de sauvegarder, intérêt éminemment français, celui des ports. Nous ne l'abandonnerons pas, pas volontairement du moins.

» Les Compagnies, d'ailleurs, ont fait à ces allégations une réponse péremptoire, en déclarant au ministre des travaux publics qu'elles étaient prêtes à réviser tels d'entre leurs tarifs qui n'étaient pas en

---

Feuilleton du 7 mai

— 8 —

# LE RÉCIT
## DE CATHERINE

Par Célanie CARISSAN

Lorsque je rentrai pour l'annoncer, je vis M. Remy examinant d'un œil grave et ferme les plaies de la blessée ; puis se tournant vers Louise, qui obéissait aux ordres de mon père avec sa ponctualité méthodique et tranquille, il remarqua sa pâleur, hésitant une seconde et la regardant avec intérêt: Mademoiselle, dit-il à voix basse et timidement, maintenant que je suis là... permettez-moi de vous remplacer... votre présence n'est plus nécessaire.

Mon père tourna la tête : Oui, ma fille, tu peux nous quitter.

Puis, s'adressant à M. Remy : C'est ma fille aînée, notre bras droit.

Le jeune homme s'inclina silencieusement.

Nous quittâmes la chambre, et quelques moments après le brancard s'arrêtait à notre porte pour reprendre, dix minutes plus tard, le chemin de l'hospice.

Les deux médecins prirent la même route, marchant à distance, le plus jeune réglant son pas et son maintien sur ceux de son aîné et montrant, même dans ce léger détail, une déférence modeste et digne, qui me gagna le cœur.

Le lendemain à déjeuner, notre père nous dit de lui-même :

L'opération a parfaitement marché hier; je suis rassuré sur le compte de ce nouveau confrère, le jeune Remy; il a vraiment du talent, du sang-froid et... un excellent caractère.

— Il a aussi un regard très doux, dis-je avec mon indépendance habituelle.

— Tu as remarqué cela, toi Catherine ! riposta mon père un peu railleur.

— Vous savez bien, papa, qu'il ne s'agit pas de moi; mais je l'ai vu regarder Louise avec tant de bonté pendant qu'elle était impressionnée !

— Tu vois bien des choses, Catherine ! dit Louise en riant.

— Elle voit toutes celles qui intéressent son cœur, reprit ma mère tendrement, et le petit incident en resta là; mais il fut le point de départ de relations suivies avec la famille Remy, où se trouvait une jeune fille de seize ans environ. Son frère demanda à notre père la permission de nous la présenter; elle sortait du couvent et n'avait aucune amie à Mâcon. Mme Remy vint nous voir avec ses enfants : elle plut à notre mère par sa simplicité. Cet intérieur, moins modeste que le nôtre, n'avait pourtant rien de prétentieux; nous y trouvâmes une véritable amitié, des principes sûrs, des habitudes calmes et régulières, et ma mère fut satisfaite d'avoir trouvé cette intimité.

IV

Les lilas avaient fleuri, puis leurs parfums éphémères s'étaient dissipés sous les premiers rayons d'un soleil trop ardent ; cependant le feillage nous restait, et d'autres fleurs, aux grappes plus riches et plus embaumées encore, les branches de glycine, remplaçaient au-dessus de nos têtes les avant-coureurs de l'été que nous saluions avec un redoublement de joie enfantine et de fervente reconnaissance pour les bienfaits de notre jeunesse était comblée !

Le mois de mai touchait à sa fin. Dans quinze jours devait avoir lieu cette fête champêtre que Mme de Montello organisait en l'honneur de Luz.

Nous étions réunis sous la tonnelle, par une chaude après-midi du dimanche..... je me trompe, Sébastien n'était pas avec nous. Il approchait alors de sa dix-septième année et préparait son baccalauréat ès-sciences.

Dieu sait comment il avait pu passer celui des lettres l'année précédente, car, sans avoir rien fait toute l'année, il s'était contenté, disait-il, de feuilleter ses bouquins pendant un mois environ et avait répondu, au moment de l'examen, avec tant d'assurance, d'adresse, citant çà et là un nom, une date à propos... de plus, son extérieur était si remarquable, si distingué, sa physionomie étincelait d'une telle intelligence que, ma foi ! je crois que les examinateurs pensèrent qu'avec tant d'esprit on pouvait se passer de science.

Mon père l'aurait destiné à la médecine, si ma mère n'eût soutenu son fils dans son ambition d'entrer à Saint-Cyr. Mais, pour arriver là, il fallait un travail vraiment sérieux, opiniâtre, et Sébastien en serait-il capable? Voilà ce qu'objectait notre père ; d'un autre côté, la médecine exigeait non-seulement de fortes études, mais aussi une gravité de caractère qui était incompatible avec l'humeur turbulente, expansive, méridionale de mon frère.

Il feuilletait donc ses bouquins, comme je l'ai dit, dans sa chambre qui donnait du premier étage sur le jardin : sa fenêtre grande ouverte lui permettait de voir tout ce qui s'y passait.

— Une voiture vient de s'arrêter à la porte, fit ma mère en suspendant sa lecture ; serait-ce Mme de Montello ? Elle m'avait dit qu'elle viendrait peut-être nous surprendre pour goûter. Dans ce cas, Louise tu t'occuperas de nous préparer quelque chose.

C'était elle en effet, dans son petit panier modestement attelé d'un âne quelle louait pour la saison, ainsi qu'un jeune garçon qui conduisait et servait de palefrenier.

— Voici donc les beaux jours mes chères enfants, s'écria-t-elle, dès qu'elle nous aperçut venant à sa rencontre.

— C'est bon à vous, chère marraine, répondit ma mère, de quitter vos jolis bosquets pour venir sous nos modestes ombrages.

— Eh ! le plaisir d'être ensemble ne double-t-il pas le charme de toutes choses ? J'aime cette tonnelle qui abrite tous les jours de si jolies têtes; et où sont mes trois Grâces ?

— Luz était tout à l'heure avec nous ; mais, croyant à une visite d'étrangers, elle s'est enfuie à son piano : je l'entends.

— Il faut que je lui parle, car ma fête me préoccupe beaucoup ; je ne veux pas lui faire de surprises : ces choses-là manquent toujours, mais, au contraire, je veux jouir d'avance de ce que je lui réserve.

A ces mots, je m'élançai dans la maison et ramenai Luz en courant.

La duchesse lui prit la tête à deux mains et la baisa sur les cheveux :

— Et surtout, petite Luz, fais-toi belle, ne te fatigue pas d'ici là, étudie tes plus jolis morceaux, car sais-tu qui viendra t'applaudir ?

— Vous la gâtez, marraine, ne put s'empêcher de dire ma mère avec quelque reproche.

— Laissez donc, chère amie, il n'y a que les mauvaises natures qui se laissent gâter... et puis, n'êtes-vous pas là, maman rabat-joie ?

A ce mot, nous jetâmes toutes trois les bras autour du cou de cette mère adorée, qui sourit doucement, mais avec une certaine tristesse, me paraissant alors incompréhensible. Luz saisit aussi cette impression car elle laissait sa tête reposer sur cœur maternel sans vouloir la relever. La duchesse la regardait sans mot dire cette enfant la séduisait à un point extraordinaire.

Luz, à cette époque, était la même que je l'ai toujours vue, jeune fille ou femme. Sa physionomie, sérieuse au repos, reflétait avec ardeur et vivacité les impressions que lui communiquait son âme à la fois enthousiaste et rêveuse.

Il y avait alors dans ses yeux un je ne sais quoi d'indescriptible qui vous laissait ému ou frappé. Sa tête fine et naturellement fière, sa taille frêle et souple, les proportions de sa mignonne personne, le naturel exquis de ses allures, répandaient sur son être un parfun de suprême élégance.

Mais, de tout cet ensemble, jaillissait l'éclat d'une flamme vive, que ni le sang, ni la race, ni la beauté même n'auraient pu communiquer : c'était l'essor d'un esprit libre s'élançant dans la vie sous l'œil de Dieu !

— Le moment d'expansion étant passé, je revions au fait, reprit gaiement la duchesse. Je donne d'abord à deviner quelle est la personne inattendue qui viendra applaudir Luz ? Qui m'a écrit ce matin ?

— Un professeur de Mâcon ? demanda tranquillement ma mère ; peut-être M. Ruysder qui l'a entendue chez nous cet hiver ?

— Ou bien la comtesse de Perny, qui lui a fait tant de compliments, proposa Louise.

Mais moi, j'allais plus haut.

— Serait-ce quelque grand artiste de Paris, madame, que vous auriez invité?

— Vous n'y êtes point. Rassemblez vos souvenirs ; je suis sûre que Luz a meilleure mémoire. Qui t'a encouragée le plus, petite, dans tes études ?

Je vis ma sœur changer un peu de couleur, et puis elle leva ses yeux rayonnants: Don Manuel ! s'écria-t-elle.

*A suivre*